

FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 2 mai 2017

Petit panorama hospitalier vaudois

Avec 27 500 employés, les cliniques et hôpitaux vaudois ont pris en charge 122 000 séjours hospitaliers en 2015. Cela représente 13 séjours pour 100 habitants avec des taux augmentant progressivement avec l'âge des patients. Le cinquième de ces séjours concerne l'appareil musculosquelettique, suivi de l'appareil circulatoire et des accouchements.

Le paysage hospitalier vaudois se compose de 14 hôpitaux reconnus d'intérêt public répartis sur 32 sites et de 12 cliniques privées. Ensemble, ils totalisent 3500 lits dont 21 % dans les cliniques privées. Avec 4,55 lits pour 1000 habitants, le taux vaudois est identique à la moyenne nationale (4,56) mais inférieur à celui de Genève (4,91) ou Berne (4,86).

Les 27 500 employés des hôpitaux et cliniques, correspondant à 18 100 équivalents plein temps (EPT), se composent notamment du personnel soignant (7200 EPT), du personnel administratif (3100 EPT), des médecins (2500 EPT) et du personnel médico-technique (1700 EPT). 38 % du personnel est titulaire d'un diplôme acquis à l'étranger. Cette proportion se monte à 29 % pour les médecins, 35 % pour le personnel médico-technique et jusqu'à 47 % pour le personnel soignant.

En 2015, les établissements hospitaliers vaudois ont traité 122 000 séjours hospitaliers et 2,4 millions de visites ambulatoires. Le taux d'hospitalisation s'élève à 13 séjours pour 100 habitants en moyenne mais il évolue fortement selon l'âge et dépasse 60 % au-delà de 85 ans. Tous types de séjours confondus, les hospitalisations ont duré en moyenne 8,6 jours, une durée qui varie en fonction du type de prise en charge : 6 jours pour les soins aigus, 19 en réadaptation et 25 en psychiatrie. Les maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique sont la première cause d'hospitalisation (19 %), suivis de ceux de l'appareil circulatoire (10 %) et des grossesses et accouchements (9 %).

En comptant l'ambulatoire, le coût global du système hospitalier vaudois s'est monté à 2,6 milliards de francs en 2014 répartis entre 70 % pour les hospitalisations et 28 % pour l'ambulatoire. Le financement est assuré à 39 % par l'assurance-maladie obligatoire, 31 % par le Canton, 15 % par les ménages et 4 % par les assureurs fédéraux. Le solde (11 %) concerne des patients résidant hors canton.

En complément à ce panorama hospitalier, *Numerus* dresse un rapide portrait des 72 écoles privées vaudoises et de leurs 11 310 élèves en 2015. La part globale des élèves scolarisés dans le privé (8,9 %) a baissé de 1 point de pourcent par rapport à 2011 malgré la bonne tenue (19 %) du degré secondaire II et du succès toujours croissant des écoles proposant une pédagogie alternative.

Numerus N° 4-2017. Renseignements : Statistique Vaud (021 316 29 99)